



Avec l'aide financière de :



Formation sur la production cunicole

En collaboration avec le Syndicat des producteurs de lapins du Québec, AGRICARRIÈRES propose aux nouveaux producteurs cunicoles, un programme de formation axé sur la réalité vécue par un éleveur de lapins.

Le but de cette formation est que les participants puissent appliquer dans leur entreprise, un programme de régie d'élevage et d'ambiance en production cunicole.

Pour atteindre cet objectif, deux activités d'apprentissage sont prévues :

- ▶ Une formation théorique d'une durée de 12 heures se déroulant en classe virtuelle (webinaire) offerte par Mme Élisabeth Bouchard-Richard. Cette formation sera suivie à partir de votre domicile.
- ▶ Une formation pratique d'une durée de deux semaines, soit du lundi au vendredi qui se déroulera sous la supervision M. Gérald Tessier, l'agronome.
- ▶ Pour les producteurs déjà actifs en production cunicole, l'appui technique se fera dans leurs propres entreprises. Afin de faire le suivi, les producteurs seront accompagnés de M. Tessier, agronome.

Contenu du programme la formation

1. Connaître les principes de base en élevage cunicole
2. Démarrer un élevage cunicole
3. Assurer le maintien des bonnes conditions d'élevage du clapier
4. Préparer et nettoyer les aires de production
5. Gérer le renouvellement du troupeau
6. Effectuer les tâches reliées à la production
7. Alimenter le cheptel
8. Administrer les soins aux animaux
9. Préparer l'expédition des animaux à l'abattoir

Dates

Les sessions de formation théorique en webinaire se tiendront les 27 janvier, 28 janvier, 3 février, 4 février, 10 février, 11 février de 19 h 30 à 21 h 30

Les formations pratiques se tiendront à la fin du mois de février et au début de mois de mars 2016.

Coût

Le coût de la formation théorique est de 40 \$.

Soutien financier

Un soutien financier est prévu pour vous aider à suivre cette formation. Le soutien est déterminé de la façon suivante :

- ▶ Pour la première semaine de stage en entreprise, les frais sont à la charge des participants.

Pour la deuxième semaine de stage en entreprise, les frais sont répartis de la façon suivante :

- ▶ Hébergement : 120 \$ par nuitée jusqu'à concurrence de cinq nuitées
- ▶ Transport : 0,43 \$ par km jusqu'à concurrence de 1 000 km

Veillez noter que :

- ▶ le nombre de participants est limité à cinq personnes pour chaque formation en entreprise;
- ▶ la formation théorique est un préalable obligatoire à la formation en entreprise;
- ▶ les participants à la formation en entreprise doivent s'assurer d'être couverts par la CSST.

Préalables technologiques requis pour la formation en classe virtuelle

Un ordinateur, une caméra Web et une connexion Internet haute vitesse (3Mb/s) sont essentiels.

Configuration requise

- ▶ Windows XP, Vista ou 7, Linux ou Mac Os 10.2
- ▶ Processeur : 1Ghz (1,4GHz recommandé)
- ▶ Mémoire : 256 Mo RAM (512 Mo RAM ou plus recommandés)
- ▶ Carte vidéo : supportant une résolution de 800 x 600 en couleur 24 bits (1024x768 en 32 bits recommandé)
- ▶ Carte de son

Inscription

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec M. Armand Plourde, directeur général du Syndicat des producteurs de lapins du Québec par courriel à lapins@upa.qc.ca

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Olivier Dupras à AGRlcarrières en composant 450-679-0540 au poste 8972.

Formation sur la production cunicole

(Écrire en lettres moulées svp)

Prénom		Nom	
Ferme			
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Téléphone		Télécopieur	
Adresse courriel			

- Formation d'activité d'apprentissage de niveau débutant.
- Formation d'activité d'apprentissage pour les producteurs déjà actifs.
- Je désire participer à la formation théorique en webinaire de **niveau débutant** d'une durée de 12 heures au coût de 40 \$ et qui se tiendra les 27, 28 janvier et les 3, 4, 10 et 11 février de 19 h 30 à 21 h 30. (groupe d'environ 15 personnes)
- Je désire participer à la formation théorique pour les producteurs **déjà actifs**. Les dates de la formation vous seront communiquées ultérieurement.

Merci de nous retourner le formulaire d'inscription dûment rempli avec un chèque libellé au nom du **Syndicat des producteurs de lapins du Québec** à l'adresse suivante : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 315, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 au plus tard le 20 janvier 2016. Veuillez prendre note qu'advenant l'annulation de la formation, vous serez remboursé en totalité.

Pour toute question, veuillez communiquer avec M. Armand Plourde en composant le 450 679-0540, poste 8789.

Signature

Date